

Journal des traducteurs Translators' Journal

Organisation de la profession

Jean-Paul Vinay

Volume 1, numéro 1, octobre 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057530ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057530ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vinay, J.-P. (1955). Organisation de la profession. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 1(1), 5–7. <https://doi.org/10.7202/1057530ar>

Organisation de la profession

Jean-Paul VINAY,
Directeur de la Section
de Linguistique, U. de M.



Depuis déjà longtemps, il est question d'organiser au Canada et en particulier au Québec, la profession de traducteur, à laquelle il convient d'ajouter maintenant celle d'**interprète** (le public ne fait pas suffisamment de distinction entre ces professions). A ces deux professions se rattache par bien des côtés celle de **sténographe de conférences**, chargé de suivre les débats d'une assemblée, et d'en rédiger les procès-verbaux in extenso.

Il semble bien que jamais la conjoncture n'a été aussi favorable à une organisation professionnelle, car les travaux de traduction se multiplient dans la Province et au Gouvernement fédéral, et les organisations les plus diverses ont maintenant recours à des interprètes, notamment depuis que l'interprétation simultanée permet de réduire les délais de traduction autrefois si encombrants.

Pour qu'une profession s'organise, il faut que ses membres se forment en un Collège qui veuille au recrutement de spécialistes dignes d'être chargés de travaux importants, qui décide des normes techniques et éthiques à faire respecter, qui tient même des examens ou concours destinés à rehausser le niveau des candidats et s'assurer de leur compétence. C'est en somme ce que font les comp-

tables, les architectes, les médecins, etc., et il y a déjà des associations d'interprètes et de traducteurs qui essaient de rallier toutes les compétences et d'éliminer les amateurs ou les candidats mal préparés.

On s'imagine facilement que leur tâche n'est pas facile, car de nombreux dangers s'attachent à toute organisation sélective, et l'établissement de normes élevées est de nature à décourager certains candidats et peut faire échouer la mise en place d'un corps professionnel.

Prenons un exemple précis : celui des **traducteurs-jurés**. En France, toutes les pièces officielles : actes de naissance, diplômes universitaires, papiers d'identité, etc., doivent être obligatoirement présentés en français. A la Sorbonne, par exemple, un étudiant italien ou philippin ne peut s'inscrire qu'en fournissant une **traduction** des pièces de son dossier. Cette traduction n'incombe pas aux Facultés, et d'ailleurs celles-ci ne sauraient se fier entièrement à la traduction de ces pièces par leurs détenteurs. L'Etat a donc créé un corps professionnel de **traducteurs-jurés** qui se recrutent au concours, doivent posséder des connaissances précises en matière d'état civil, droit civil, droit international, etc.,... et naturellement posséder par-

faitement la langue qu'ils veulent traduire ! Une fois les candidats acceptés et dûment assermentés (comparez le Notaire public en Amérique), leurs noms sont inscrits sur des affiches qui figurent en bonne place dans tous les établissements publics, avec indication des langues connues par chaque traducteur juré. Les pièces ainsi traduites sont revêtues d'un **caractère officiel** qui en somme joue sur deux plans : on affirme que la pièce est bien traduite, et que son original est digne de foi.

Les traducteurs-jurés interviennent aussi pour interpréter en cour de justice, dans les procès internationaux, pour la rédaction des documents bilingues ou multilingues comme on en trouve souvent en Europe. Malheureusement beaucoup d'administrations ou de grandes maisons de commerce n'ont pas encore compris le rôle du traducteur et la nécessité d'employer une personne parfaitement qualifiée ; c'est ainsi qu'on rencontre encore des traductions fantaisistes ou même des barbarismes affreux, aussi bien dans les couloirs des wagons de la SNCF en France que dans les rues de Montréal. Je me souviens avoir vu se succéder, sur le réseau de l'Ouest-État, trois séries d'inscriptions, qui avaient dû attirer l'ire de voyageurs polyglottes : (1920) DANGER TO LEAN OUT, (1925) LEAN OUT DANGEROUS, (1930) DANGEROUS TO LEAN OUT OF THE WINDOW. Cela vaut bien cet écriteau à l'entrée de Senneville (P.Q.) ATTENTION AUX PIETONS / ATTENTION TO FOOTWALKER, celui à l'orée du pont Victoria : TO BRIDGE / AU PONT et enfin — un vrai chef-d'œuvre, celui qu'exhibait certain endroit très retiré des wagons du Southern Railway vers 1928, sur la ligne Newhaven-Londres : N'INONDEZ PAS L'ANSE SI LE TRAIN EST AUX ARRETS.

Pour assurer un niveau élevé aux diverses traductions, certains organismes ont été créés, sortes d'associations professionnelles dont les membres se

recrutent tantôt par concours, tantôt sur titres, et dont la réputation rejaillit heureusement sur ceux qui peuvent exciper de la qualité de "membre correspondant", "membre actif", "fellow" ou "Mitglied".

Parmi les associations de ce genre citons le **Institute of Linguists**, 162 Queensway, London, qui exige de ses membres, recrutés par concours, une connaissance parfaite de **trois** langues. Ce détail explique le nom de l'association : "linguists" voulant dire en anglais "polyglotte", et non **linguiste**, terme qui désigne le savant se spécialisant dans l'étude des structures des langues. Parmi les "fellows" de cette Association, on compte certains interprètes très brillants, tels ceux qui ont rendu possible la récente conférence de Genève entre les "Quatre Grands" (encore un anglicisme, avant la guerre on parlait en France de **Grandes puissances**, de même qu'avant 1914, on parlait du **Concert des Nations**).

Je relève dans la conférence que mon collègue, M. Harold Mandefield, donnait le 23 mai 1954 aux diplômés de l'I. de T., les renseignements suivants, qui s'inscrivent bien dans le cadre de nos préoccupations actuelles : ... "L'Association internationale des interprètes et traducteurs de conférence est un syndicat professionnel qui groupe des spécialistes de valeur éprouvée. La **Association of Special Libraries and Information Bureau**, ou ASLIB, tient un registre de traducteurs spécialisés qui joignent à leurs connaissances linguistiques la connaissance de la terminologie de telle ou telle technique particulière".

Enfin, on me signale la création d'une **Fédération internationale des Traducteurs** (66, rue Pierre Charron, Paris, 8^e) qui envisage la publication de bibliographies, fiches de renseignements, articles, etc. et à laquelle adhère notre Société amie d'Ottawa, l'**Association Technologique de Langue française**. J'ai reçu certains documents bibliographiques de cette or-

ganisation, au sujet de laquelle on trouvera plus amples renseignements dans le No 130 de **Linguists Review**.

Pour ceux qu'intéressent les problèmes allemands et centre-européens, il existe une association de traducteurs et interprètes allemands sous le nom de **Bund Deutscher Dolmetscher-Verbände** (Nonnstr. 16, Bonn, Allemagne) qui publie également des articles sur la profession et une bibliographie.

On trouvera, par ailleurs, beaucoup de renseignements dans la publication de l'UNESCO intitulée **Index Translationum**, qui indique les traductions littéraires et scientifiques de l'année, et que l'on pourra consulter à la Bibliothèque centrale de l'Université.

Les traducteurs et interprètes qui se groupent ainsi pour se défendre et s'entraider, doivent avoir reçu une bonne formation et pouvoir continuer à se spécialiser. C'est justement le principal souci de l'**Institut de Traduction** de donner des cours de formation, où l'apprenti traducteur passe en revue des textes très divers et en retire une théorie de la traduction. Sur le plan universitaire, il faut citer les cours de traduction et d'interprétation de l'**Université de Montréal**, dont la Section de Linguistique est la seule au Canada à former, dans un cours "gradué" de deux ans couronné par une thèse technique, des traducteurs et des interprètes spécialisés qui font ensuite carrière au gouvernement fédéral, dans les grandes maisons de commerce ou dans les professions libérales : radio, publicité, journalisme, etc. Ces cours, malgré leur utilité évidente, sont encore rares à notre époque; il y a une école de ce genre à Washington (**Institute of Languages and Linguistics**, Georgetown University); une autre récemment fondée à Paris (**Hautes Etudes d'Interpréariat**, la Sorbonne), une autre de renommée mondiale à Genève (**Ecole des Interprètes**, Faculté des Lettres, Genève), une autre à Bonn, etc. Il est tout à l'honneur d'une ville comme Montréal d'avoir compris que sa qualité de

bilingue exigeait des centres de formation pour les traducteurs et les interprètes; déjà on peut constater l'amélioration très nette dans la qualité des traductions publicitaires ou journalistiques. Et s'il demeure encore quelques retardataires parmi les affiches officielles (cf. le regrettable GLISSANT SI HUMIDE qui ne veut strictement rien dire, ou le PAS D'ADMISSION SANS AFFAIRE(S), qui vaut à lui seul tout un poème), je suis certain que l'influence de tous les jeunes diplômés en traduction des différentes écoles de la métropole continuera à se faire sentir, avec une intransigeance et une précision toujours plus grandes, pour le plus grand bien de la profession et le rayonnement de la langue française.

Trois titres à retenir :

(1) On notera que la revue **LE TRADUCTEUR / THE TRANSLATOR**, fondée en 1892 pour l'étude comparée des langues anglaise, allemande et française reparait après quelques années d'interruption. Adresse : **Editions du Traducteur, La Chaux-de-Fonds** (Suisse).

(2) Les lecteurs du **Journal des Traducteurs** seront sans doute intéressés par le bulletin que publient leurs collègues de Genève : **L'INTERPRETE**, organe de l'Association d'Interprètes et de Traducteurs, Groupement international de diplômés de l'Ecole d'interprètes de Genève. Administration : Case Stand No 388, Genève (Suisse).

(3) La bibliothèque de l'I. de T. reçoit régulièrement une excellente revue anglaise, **THE LINGUIST**, Rédacteurs en chef : MM. Westran & Pilley, 20 Grosvenor Place, London, S. W. 1 (Grande-Bretagne). Nos amis et collègues de l'Association canadienne tireront grand profit à consulter régulièrement cette revue.

J.-P. V.